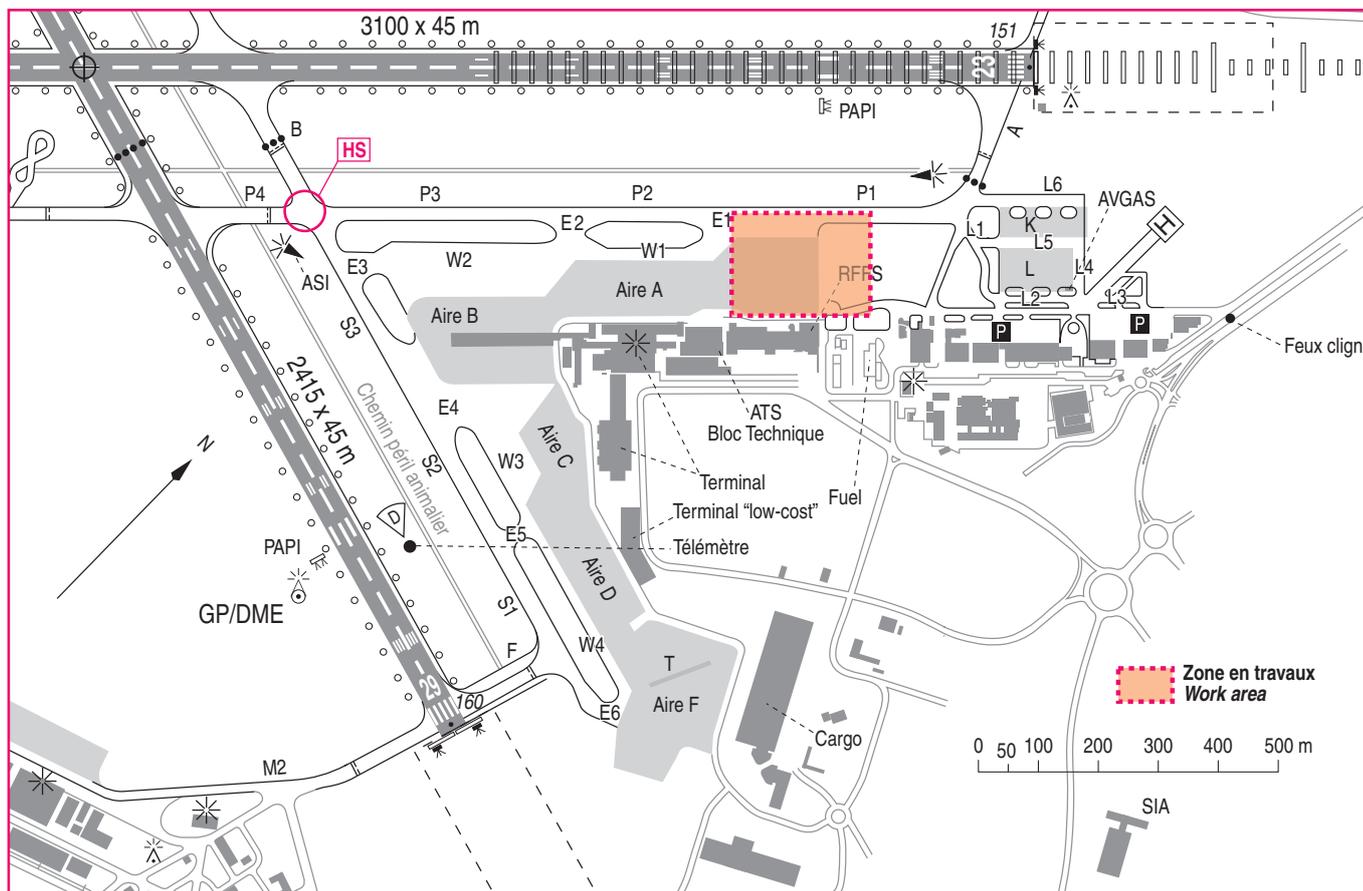


Objet : Restrictions d'utilisation AD Bordeaux Mérignac LBD cause réfection et extension des postes de stationnement ALPHA

En vigueur : Du 19 août 2019 au 22 avril 2020

Zone des travaux :



Dates effectives des travaux :

Le démarrage des travaux aura lieu le 19/08/2019.
La durée prévisionnelle des travaux est de 154 jours pour une fin prévue le 31/03/2020.
Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.

Dispositions générales :

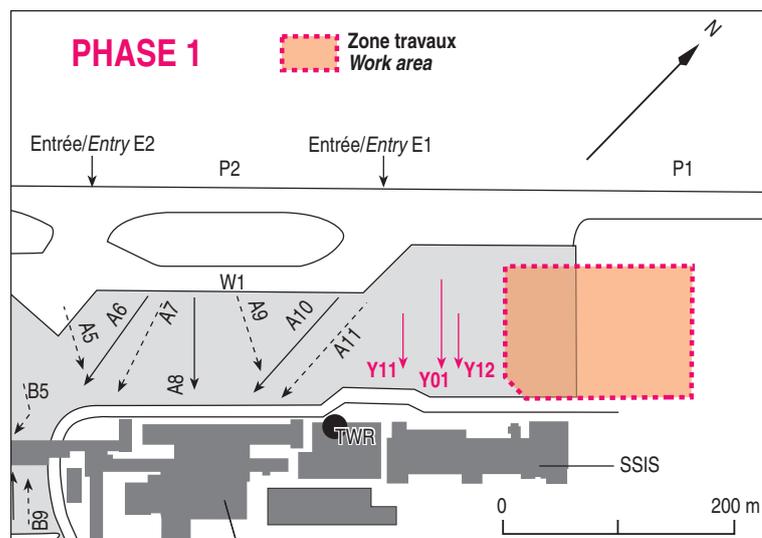
Un balisage diurne et nocturne de la zone neutralisée est mis en place selon les dispositions réglementaires en vigueur.

Régulations :

Des mesures de régulation de trafic pourront être mises en place et des attentes seront possibles à l'arrivée et au départ.

1. PHASE 1 : Du 19/08/2019 au 29/11/2019 - Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.

1.1. INFRASTRUCTURES MODIFIEES AU 19/08/2019 EN PHASE 1



Nouvelle configuration des postes de stationnement au démarrage des travaux :

- Postes A12, A13, A14, A15, A15F, A16 et A17 supprimés,
- Création des nouveaux postes Y11, Y01 et Y12.

1.2. RESTRICTIONS SUR INFRASTRUCTURES MAINTENUES EN EXPLOITATION

Postes de stationnement avions en limite de la zone de travaux :

- A11 : capacité réduite aux aéronefs de code C (envergure inférieure à 36 m),
- A11: Départ en autonome interdit.

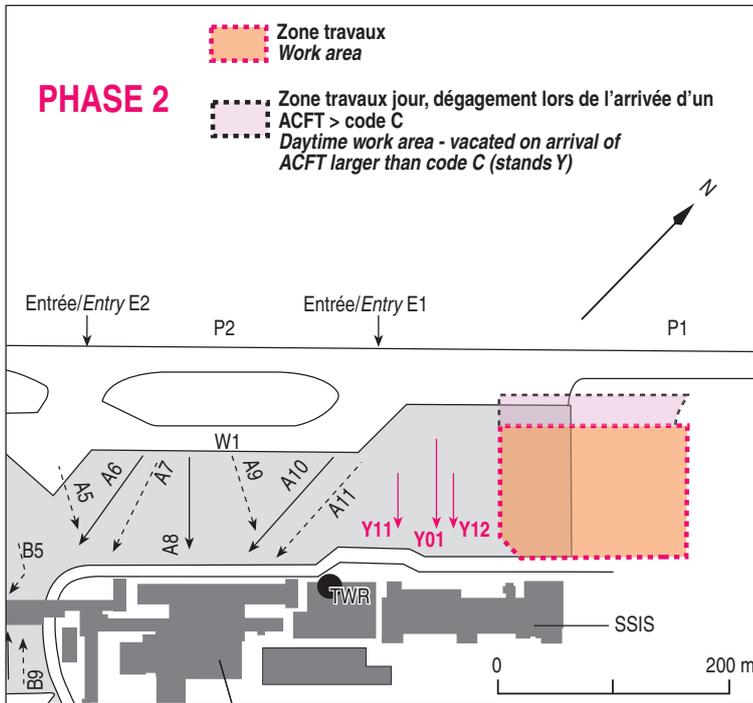
1.3. DESCRIPTION DES NOUVEAUX POSTES AVIONS

Postes	(*)	Avion Critique	Observations	Points de vérification INS
A11	R	A321 / B737 MAX 10	Repoussage cap 050° sur W1 pour sortie par E1	Lat = 44°49'56.76"N Long = 0°42'09.95"W
Y11	R	A321 / B737 MAX 10	Repoussage cap 050° sur W1 pour sortie par E1	Lat = 44°49'59.3868"N Long = 0°42'7.4880"W
Y12	R	A321 / B737 MAX 10	Repoussage obligatoire sur P1	Lat = 44°50'0.4128"N Long = 0°42'6.0336"W
Y01	R	B777-300 ER	Si QFU 05/11/29, repoussage obligatoire sur P1 avec Push Pull. Si QFU23, repoussage obligatoire sur P1 au cap 050°	Lat = 44°50'0.1104"N Long = 0°42'6.4692"W

R : repoussage

2. PHASE 2 DE JOUR : Du 09/09/2019 au 29/11/2019 (concomittante avec la phase 1)
 Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.

2.1. INFRASTRUCTURES MODIFIEES LORS DE LA PHASE 2



Les travaux sont réalisés de jour dans les servitudes du TWY P1.

2.2. RESTRICTIONS SUR INFRASTRUCTURES MAINTENUES EN EXPLOITATION

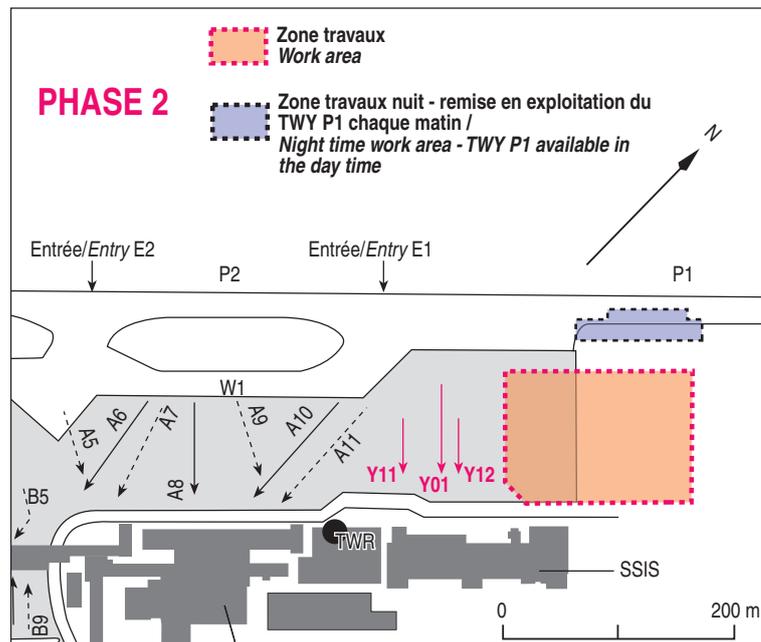
Taxiway P1

Restriction du taxiway P1 aux aéronefs de code C. Les aéronefs de code supérieur à C sont acceptés seulement si les vols sont programmés avec un préavis de 24h sauf urgence.

3. PHASE 2 DE NUIT : DU 09/09/2019 au 29/11/2019 (concomittante avec la phase 1)

Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.

3.1. INFRASTRUCTURES MODIFIEES LORS DE LA PHASE 2 DE NUIT



Les travaux sont réalisés de nuit dans les servitudes du TWY P1.

Les travaux démarrent après le dernier départ commercial programmé et se termine à 0400 UTC (HIV : + 1HR) c'est-à-dire 06h00, heure locale.

Les conditions d'exploitation sont les suivantes :

- Taxiway P1 fermé.
- RWY 05 non utilisable pour les appareils d'envergure supérieure ou égale à 36 m sauf pour les avions à destination des industriels,
- Taxiway ALPHA réservé à la circulation des avions de l'aviation générale et aux hélicoptères.

3.2. RESTRICTIONS SUR INFRASTRUCTURES MAINTENUES EN EXPLOITATION

3.2.1. Taxiway P1

Le taxiway P1 est fermé pendant les travaux.

3.2.2. Piste 05/23

RWY 05 non utilisable pour les appareils d'envergure supérieure ou égale à 36 m sauf pour les avions à destination des industriels.

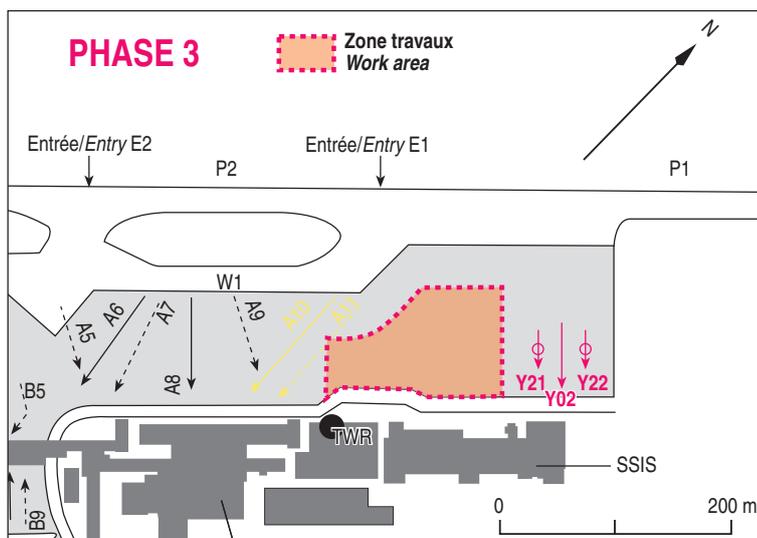
3.2.3. Taxiway ALPHA

Taxiway ALPHA réservé à la circulation des avions de l'aviation générale et aux hélicoptères.

4. PHASE 3: DU 29/11/2019 AU 31/03/2020

Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.

4.1. INFRASTRUCTURES MODIFIEES AU 29/11/2019 EN PHASE 3 :



Nouvelle configuration des postes de stationnement au démarrage des travaux :

- Postes Y11, Y01 et Y12 supprimés.
- Postes A10 et A11 fermés.
- Mise en service des postes Y21, Y02 et Y22.
- Mise en service de deux stationnement hélicoptères (plot hélicoptère Y21 et Y22)

Nouvelle configuration du repoussage des postes au 29/11/2019 :

- Y21 : Repoussage obligatoire sur P1.
- Y22: Repoussage obligatoire sur P1.
- Y02: Repoussage obligatoire sur P1.

Risque souffle dans le virage E1/P2 (notamment en régime break away) :

« L'attention des pilotes est attirée sur les risques de souffle. Il est recommandé d'adopter une poussée réduite durant la mise en route et le roulage. »

4.2. RESTRICTIONS SUR INFRASTRUCTURES MAINTENUES EN EXPLOITATION

Postes de stationnement avions en limite de la zone de travaux :

Postes A10 et A11 fermés.

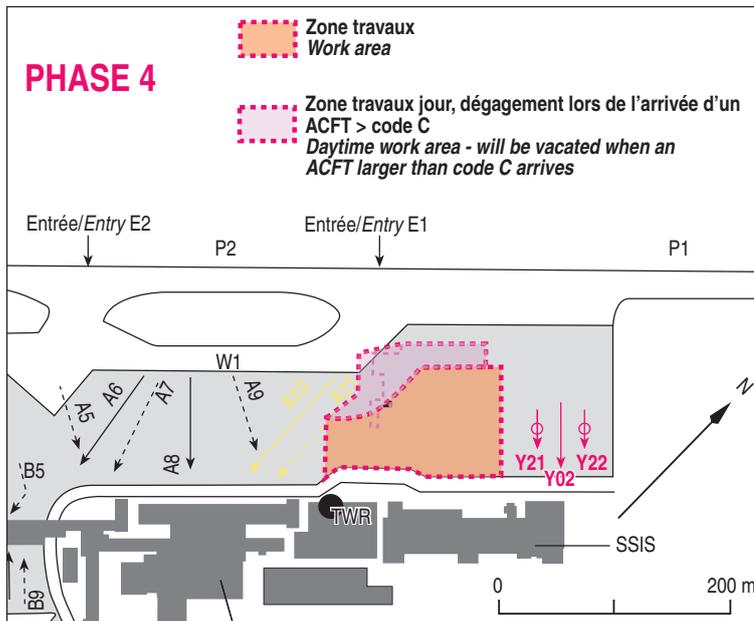
4.3. DESCRIPTION DES POSTES AVIONS ET HELICOS

Postes	(*)	Avion Critique	Observations	Points de vérification INS
Y21	R	<u>A321 / B737 MAX 10</u>	Repoussage obligatoire sur P1	Lat = 44°50'2.4900"N Long = 000°42'2.6424"W
Y22	R	<u>A321 / B737 MAX10</u>	Repoussage obligatoire sur P1	Lat = 44°50'3.6312"N Long = 000°42'1.0152"W
Y02	R	<u>B777-300 ER</u>	Repoussage obligatoire sur P1	Lat = 44°50'2.5584"N Long = 000°42'1.1412"W
Plot hélicoptère Y21		<u>Sikorsky S61</u> LHT=22.15 m et Diamètre rotor:18.90 m	/	Lat = 44°50'2.8997"N Long 000°42'3.2105"W
Plot hélicoptère Y22		<u>Sikorsky S61</u> LHT=22.15 m et Diamètre rotor:18.90 m	/	Lat = 44°50'4.0438"N Long = 0°42'1.5811"W

5. PHASE 4 - TRAVAUX DE JOUR: DU 29/11/2019 AU 31/03/2020

Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.

5.1. INFRASTRUCTURES MODIFIEES LORS DE LA PHASE 4 :



Les travaux sont réalisés de jour dans les servitudes du TWY P1 et de l'entrée (TWY) E1.

5.2. RESTRICTIONS SUR INFRASTRUCTURES MAINTENUES EN EXPLOITATION

5.2.1. Postes de stationnement avions en limite de la zone de travaux :

Postes A10 et A11 fermés.

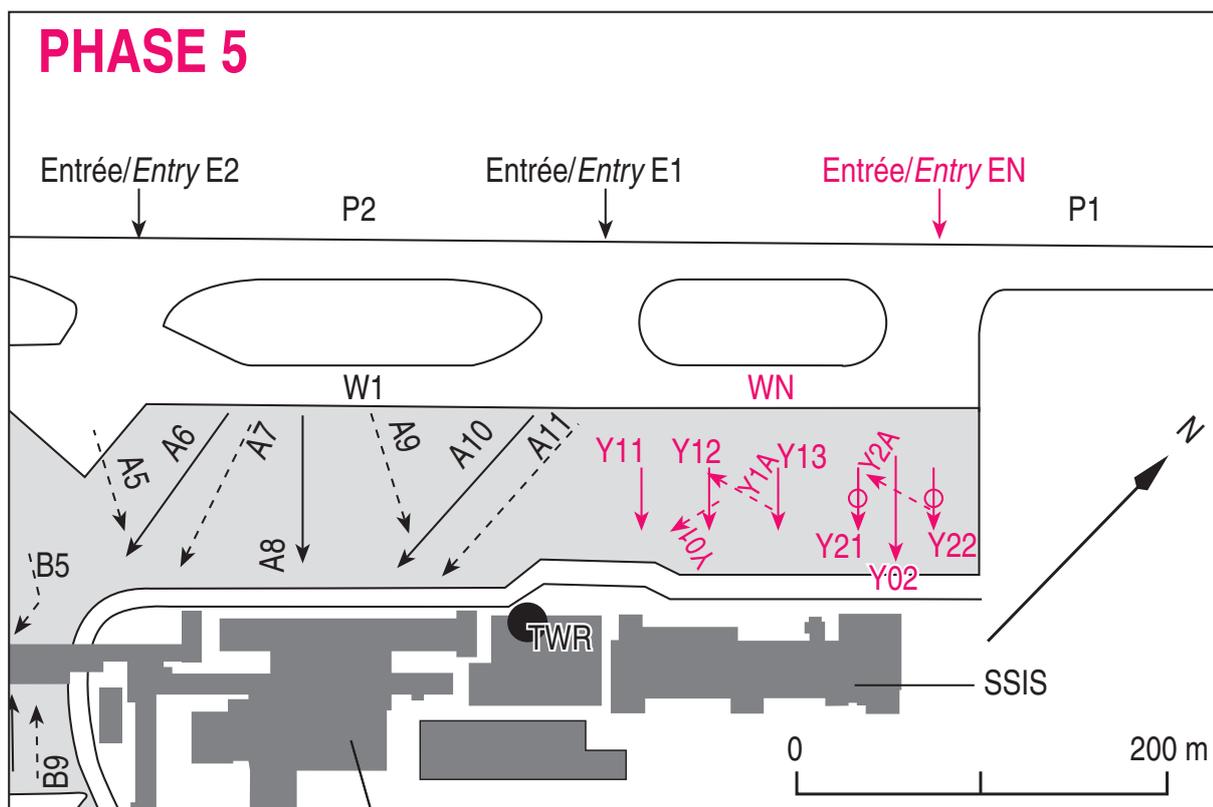
5.2.2. Taxiway E1, et TWY P1

Taxiway E1 fermé.

Restriction du TWY P1 aux aéronefs de code C et aux aéronefs de code supérieur à C seulement si les vols sont programmés avec un préavis de 24h sauf urgence.

6. PHASE 5 : CONFIGURATION FINALE, DU 31/03/2020 A LA MISE EN VIGUEUR DE L'AIP AU 23/04/2020

6.1. NOUVELLE CONFIGURATION :



Nouvelle configuration des postes de stationnement:

- Création des nouveaux postes Y11, Y01, Y12, Y13 et Y1A.
- Création du poste Y2A.

Nouvelle configuration des taxiways:

- Création du taxiway WN limité aux aéronefs de code C.
- Création du taxiway EN limité aux aéronefs de code C.

6.2. DESCRIPTION DES NOUVELLES INFRASTRUCTURES

6.2.1. Nouveaux postes de stationnement

Postes	(*)	Avion Critique	Observations	Points de vérification INS
Y11	R	<u>A321 / B737 MAX 10</u>	Repoussage obligatoire au cap 230° sur WN	Lat = 44°49'59.2320"N Long = 000°42'7.2756"W
Y12	R	<u>A321 / B737 MAX 10</u>	Repoussage obligatoire sur WN	Lat = 44°50'0.2580"N Long = 000°42'5.8176"W
Y13	R	<u>A321 / B737 MAX 10</u>	Repoussage obligatoire sur WN	Lat = 44°50'1.2804"N Long = 000°42'4.3596"W
Y01	R	<u>A350-1000</u>	Repoussage obligatoire sur P1	Lat = 44°49'59.6244"N Long = 000°42'6.5556"W
Y1A	A	<u>GV</u>	Poste autonome Sortie obligatoire par WN	Lat = 44°50'0.9996"N Long = 000°42'6.9228"W
Y21	R	<u>A321 / B737 MAX 10</u>	Repoussage obligatoire sur WN	Lat = 44°50'2.4900"N Long = 000°42'2.6424"W
Y22	R	<u>A321 / B737 MAX10</u>	Repoussage obligatoire du poste Y22 au CAP 50° sur WN	Lat = 44°50'3.6312"N Long = 000°42'1.0152"W
Y02	R	A380	Repoussage obligatoire sur P1	Lat = 44°50'2.5584"N Long = 000°42'1.1412"W
Y2A	A	<u>GV</u>	Poste autonome sortie obligatoire par WN/EN	Lat = 44°50'3.3504"N Long = 000°42'3.5748"W

(*) R : repoussage
A : autonome

6.2.2. Nouveaux taxiways

Création du taxiway WN limité aux aéronefs de code C.
Création du taxiway EN limité aux aéronefs de code C.

Risque souffle dans les virages (notamment en régime break away) « L'attention des pilotes est attirée sur les risques de souffle. Il est recommandé d'adopter une poussée réduite durant la mise en route et le roulage. »

Cette information sera reprise dans l'AIP au cycle 05/20 en vigueur le 23 avril 2020.